



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE**

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2010

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur

la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 12 janvier 2011

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H. Willi", is written over a horizontal blue line.

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2010			31.08.2009	PASSIF	31.08.2010	31.08.2009
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 877,86	1 850,17	27,69	102,64	Fonds associatif	67 797,17	69 624,33
Terrains					Report à nouveau	1 116 292,27	1 138 819,71
Constructions					Résultat de l'association	61 525,03	-25 824,45
Installations et matériels d'activités	17 130,86	17 130,86		403,57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	5 008,86	4 604,57	404,29	45,13	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	1 245 614,47	1 182 619,59
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	12 215,92	11 200,01
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	3 291,67	6 843,33
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 017,58	23 585,60	431,98	551,34	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	15 507,59	18 043,34
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 911,61		1 911,61	1 651,79	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	11,00		11,00	754,18	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	559,56		559,56	6 574,59	Fournisseurs	5 426,81	5 766,42
Autres créances (dont erreurs débitrices)	16 789,68		16 789,68	23 269,31	Dettes fiscales et sociales	2 909,58	3 124,08
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	450,00	933,59
Disponibilités	1 260 577,30		1 260 577,30	1 187 046,36	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	10 126,00	11 650,85
Charges constatées d'avance	453,32		453,32	2 290,30	Produits constatés d'avance	700,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 280 302,47		1 280 302,47	1 221 586,53	TOTAL DETTES	19 612,39	21 474,94
TOTAL GENERAL	1 304 320,05	23 585,60	1 280 734,45	1 222 137,87	TOTAL GENERAL	1 280 734,45	1 222 137,87



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

COMPTE DE RESULTAT	2009/2010	2008/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	306 147,81	310 940,84
Ventes de produits pour cessions	637 757,97	643 720,91
Prestations de service et animations	514 803,14	487 503,73
Subventions d'exploitation	502 602,64	519 720,94
Produits divers de gestion courante	553 165,23	518 439,35
Reprises sur provisions	334,00	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	5 119,05	4 341,94
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 519 929,84	2 484 667,71
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	452 589,79	441 473,06
Variation des stocks de fournitures à céder	-259,82	-661,27
Achats de fournitures administratives	562,66	1 444,07
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 530 259,53	1 581 157,66
Impôts et taxes	314,53	328,66
Salaires bruts	17 505,40	19 068,60
Charges sociales	7 132,32	6 991,73
Autres charges	388 947,08	402 181,03
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	80 669,97	91 775,61
Dotations aux provisions	1 015,91	1 268,53
Engagements à réaliser sur subventions affectées	1 567,39	5 500,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 480 304,76	2 550 527,68
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	39 625,08	-65 859,97
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	6 167,20	14 102,92
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 167,20	14 102,92
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	6 167,20	14 102,92
RESULTAT COURANT (I + II)	45 792,28	-51 757,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	39 450,34	43 813,97
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 450,34	43 813,97
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	23 717,59	17 881,37
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 717,59	17 881,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	15 732,75	25 932,60
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	61 525,03	-25 824,45
TOTAL DES PRODUITS	2 565 547,38	2 542 584,60
TOTAL DES CHARGES	2 504 022,35	2 568 409,05

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2010. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 280 734,45 €	1 222 137,87 €
Résultat de l'exercice :	61 525,03 €	-25 824,45 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	291	299
dont coopératives et foyers agrégés :	291	299
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	27 211	27 079
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	Non recensé	Non recensé
soit un équivalent temps plein de	N/A	N/A personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2009/2010 est marqué notamment par la baisse significative des produits financiers issus de la mutualisation des comptes des coopératives et foyers coopératifs affiliés mais aussi par un accroissement des produits d'exploitation (activités éducatives et subventions) des coopératives et foyers ayant permis une amélioration du résultat d'exploitation.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2009/2010 à 51 417 € soit environ 2,05% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	61 525,03	{	-371,36 pour le siège départemental
		{	61 896,39 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	16 789,68	{	16 789,68 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	10 126,00	{	10 126,00 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 260 577,30	{	82 388,64 pour le siège départemental
		{	1 178 188,66 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 048,76 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	80 669,97	{	720,07 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	79 949,90 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			274,74 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 565 547,38	{	153 328,21 pour le siège départemental
		{	2 412 219,17 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 289,41 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 504 022,35	{	153 699,57 pour le siège départemental
		{	2 350 322,78 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 076,71 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			212,70 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		0,5
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,5
Contrats aidés		
Régime général	0,7	0,7
Total	1,7	2,7

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	281	293
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	14	21
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	215	217
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	4
Participants aux séances de formation (estimation)	14	17

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2010			31.08.2009	PASSIF	31.08.2010	31.08.2009
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 877,86	1 850,17	27,69	102,64	Fonds associatif	67 797,17	69 624,33
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-371,36	-1 827,16
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	17 130,86	17 130,86		403,57	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	5 008,86	4 604,57	404,29	45,13			
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	67 425,81	67 797,17
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	12 215,92	11 200,01
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	3 291,67	6 843,33
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 017,58	23 585,60	431,98	551,34	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	15 507,59	18 043,34
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 911,61		1 911,61	1 651,79	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	11,00		11,00	754,18	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	559,56		559,56	6 574,59	Fournisseurs	5 426,81	5 766,42
Autres créances	16 789,68		16 789,68	23 269,31	Dettes fiscales et sociales	2 909,58	3 124,08
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	450,00	933,59
Disponibilités	82 388,64		82 388,64	72 223,94	Autres dettes	10 126,00	11 650,85
Charges constatées d'avance	453,32		453,32	2 290,30	Produits constatés d'avance	700,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	102 113,81		102 113,81	106 764,11	TOTAL DETTES	19 612,39	21 474,94
TOTAL GENERAL	126 131,39	23 585,60	102 545,79	107 315,45	TOTAL GENERAL	102 545,79	107 315,45

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE LA MARNE (51)**

COMPTE DE RESULTAT	2009/2010	2008/2009
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	43 766,40	41 910,86
Ventes de produits pour cessions	17 475,64	18 226,21
Prestations de service et animations	7 706,82	10 924,03
Subventions d'exploitation	73 836,94	117 214,89
Produits divers de gestion courante	150,00	150,00
Reprises sur provisions	334,00	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	5 119,05	4 341,94
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	148 388,85	192 767,93
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	6 242,10	8 577,01
Variation des stocks de fournitures à céder	-259,82	-661,27
Achats de fournitures administratives	562,66	1 444,07
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	51 712,23	85 735,25
Impôts et taxes	314,53	328,66
Salaires bruts	17 505,40	19 068,60
Charges sociales	7 132,32	6 991,73
Autres charges	65 832,75	75 464,95
Dotations aux amortissements	720,07	1 173,97
Dotations aux provisions	1 015,91	1 268,53
Engagements à réaliser sur subventions affectées	1 567,39	5 500,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	152 345,54	204 891,50
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-3 956,69	-12 123,57
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	3 220,75	7 388,88
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 220,75	7 388,88
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	3 220,75	7 388,88
RESULTAT COURANT (I + II)	-735,94	-4 734,69
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 718,61	2 938,73
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 718,61	2 938,73
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	1 354,03	31,20
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 354,03	31,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	364,58	2 907,53
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-371,36	-1 827,16



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2010, dont le total est de 102545,79 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 371,36 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 877,86			1 877,86
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	17 130,86			17 130,86
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	4 271,25	600,71		4 871,96
Mobilier de bureau	136,90			136,90
Immobilisations en cours				
Total	23 416,87	600,71		24 017,58

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Matériel informatique : 1 ordinateur

600,71

Il n'y a pas eu cessions ou de mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 775,22	74,95		1 850,17
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	16 727,29	403,57		17 130,86
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	4 181,24	241,55		4 422,79
Mobilier de bureau	20%	181,78			181,78
Total		22 865,53	720,07		23 585,60

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahiers de comptabilité générale	307,20
Cahiers de comptabilité de classe	11,20
Agendas coopératifs	510,23
Livrets du maître	199,80
Logiciel COMPTA'COOP	238,24
CD « Ecoles qui chantent 2004/2005 »	21,24
CD « Ecoles qui chantent 2005/2006 »	137,16
CD « Ecoles qui chantent 2006/2007 »	47,52
CD « Ecoles qui chantent 2007/2008 »	56,56
CD « Ecoles qui chantent 2008/2009 »	188,14
CD « Ecoles qui chantent 2009/2010 »	111,34
CD « Ecoles qui folkent 2008/2009 »	7,29
CD « Ecoles qui folkent 2009/2010 »	<u>75,69</u>
	1911,61

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	11,00		11,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	11,00		11,00

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale **559.56**

7. Autres créances

Subventions à recevoir 14 010.00
Produits à recevoir (Quote-part Siège départemental des plus values 09/10) 2 779.68
16 789.68

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant 0.00
0.00

9. Disponibilités

Banque Crédit Agricole 50.00
Livret A Crédit Agricole 32 414.00
Intérêts courus à recevoir 98.56
CCP TRESOFT 49 797.76
Caisse 27.82
82 388,64

10. Charges constatées d'avances

Loyers Machine à affranchir payés d'avance (4/12) 126.49
Assurances MAIF payées d'avance (4/12) 176.83
Lots Bons de soutien 10/11 150.00
453.32

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	8 600,01	1 015,91		9 615,92
CS retraite UIRIC	2 600,00			2 600,00
Provisions pour charges	11 200,01	1 015,91		12 215,92
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances	334,00		334,00	
Provisions pour dépréciations	334,00		334,00	
TOTAL	11 534,01	1 015,91	334,00	12 215,92

Dotations / reprises d'exploitation 1 015,91 334,00

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 1 015,91 334,00

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 334,00

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 334,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
"EQFolkent" Conseil Général	4 205,93		4 205,93	
Ecole qui folkent	2 637,40		913,12	1 724,28
Conseil Régional (projets OCCE 51)		1 567,39		1 567,39
Fonds dédiés	6 843,33	1 567,39	5 119,05	3 291,67

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	143.41
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>5 283.40</u>
	5 426.81

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	902.55
Urssaf	1 376.75
Assedic	122.28
Retraite complémentaire	291.67
Prévoyance	17.84
Uniformalion	211.23
Personnel	<u>-12.74</u>
	2 909.58

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

UR OCCE Champagne-Ardenne	450.00
---------------------------	---------------

9. Autres dettes

Coopératives comptes crédeurs	10 126.00
-------------------------------	------------------

10. Produits constatés d'avances

Subvention perçue pour 2010/11	700.00
--------------------------------	--------

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	27 211	27 079
Cotisation nationale par coopérateur	0,83 €	0,81 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,77 €	0,73 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	43 766,40	41 910,86
Cotisations versées à la Fédération	22 585,13	21 933,99
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	22 585,13	21 933,99

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général et régional (EQF)	1 200.00	6 700.00
Subventions conseil général et régional (THEA)		11 000.00
Subventions conseil régional	6 500.00	
Subventions communes	6 000.00	4 200.00
Subventions Classes PAC/Conseil Général et Classes d'Eau/Agence de l'Eau	56 495.14	69 977.09
Autres Subventions (Fédération OCCE, Crédit Agricole, etc..)	3 641.80	25 337.80
Total	73 836.94	117 214.89
Dont versées aux coopératives	60 935.14	67 937.09

3. Produits exceptionnels

Solde Bons Ecoles fleuries non reçus	100,00
Autres	46.61
Abandons des frais déplacements des bénévoles	<u>1 572.00</u>
	1 718.61

4. Charges exceptionnelles

Don solidaire à la Fédération	1 000.00
Charges sur exercices antérieurs	334.00
Autres	<u>20.03</u>
	1 354.03

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (Contrat du 02/02/09 au 02/02/2012 : 813,28 €/an)	1 016.60
--	----------

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 121 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Ay, de locaux (environ 30 m²) dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Ay II (convention du 26/06/1986 et avenant du 04/03/1996).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 2730 heures de travail (1,5 poste à temps plein) valorisées à 75 075 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La Banque Postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 25/11/93 approuvée par l'assemblée générale du 17/11/1993). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

- un compte «centralisateur» (n°0395044W023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,
- un compte « titres » de placement en SICAV (n°3b230395044001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés	215	217
Solde des comptes mutualisés au 31/08	942 025.98	921 489.50
Montant des intérêts nets perçus	5 559.35	13 148.23
Pourcentage perçu par le siège	50% (2 779.67 €)	50% (6574.11 €)